

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Controle technique des vehicules Question écrite n° 51064

Texte de la question

M. Pierre Ducout attire la bienveillante attention de M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme sur le controle technique des voitures conduites par des retraites effectuant moins de 5 000 kilometres par an. Il apparait que cette mesure est le plus souvent mal supportee par cette categorie de la population, car disposant de peu de ressources. En consequence, il lui demande s'il n'est pas possible d'envisager ces controles au kilometrage (tous les 30 000 kilometres, par exemple), ce qui serait suffisant pour les actifs et les retraites.

Données clés

Auteur : M. Ducout Pierre Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 51064 Rubrique : Securite routiere

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1997